

*Séance régulière du 7 avril 2008*

*À cette assemblée régulière tenue le septième jour du mois d'avril de l'an deux mille huit, étaient présents, Monsieur Yvan Leblond, maire, Madame et Messieurs les membres du Conseil.*

*Monsieur Clément Marcoux  
Monsieur Clément Roy  
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Ghislain Pouliot  
Monsieur Claude Poulin  
Madame Myriam Drouin*

*Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.*

***Acceptation de l'ordre du jour***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.*

***Acceptation des procès verbaux***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les procès verbaux de la séance régulière du 3 mars et de l'ajournement du 12 mars 2008 soient acceptés tel que rédigés.*

***Vérification des comptes du mois***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les comptes du mois s'élevant à quatre vingt dix sept mille six cent quarante sept et six ( 97 647,06 \$ ) soient acceptés et payés tel que présentés. ( Documents annexés ).*

***Demande d'autorisation pour la randonnée cycliste Ste-Claire, demande de droit de passage pour la randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide et le Grand Prix cycliste de Sainte-Marie***

*CONSIDÉRANT la demande d'autorisation pour la randonnée cycliste Ste-Claire qui se tiendra dimanche le 22 juin 2008;*

*CONSIDÉRANT la demande de droit de passage dans la Municipalité qui se tiendra dimanche le 10 août prochain pour la randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide;*

*CONSIDÉRANT de droit de passage dans la Municipalité pour le Grand Prix cycliste de Sainte-Marie qui se tiendra samedi le 16 août prochain;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité de Scott donne l'autorisation à la randonnée cycliste de Sainte-Claire, dimanche le 22 juin 2008, donne le droit de passage dans la Municipalité à la randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide qui se tiendra dimanche le 10 août prochain ainsi que*

*l'autorisation du droit de passage pour le Grand Prix cycliste de Sainte-Marie qui se tiendra samedi le 16 août prochain.*

***Demande d'aide financière ( Corps de Cadets 2898 )***

*CONSIDÉRANT la demande de soutien financier des Corps de Cadets de Sainte-Marie de Beauce;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Pouliot*

2275-04-08

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accorde au Corps de Cadets 2898 de Ville Sainte-Marie un montant de 50,00 \$.*

***Stop 6<sup>e</sup> Rue***

*CONSIDÉRANT les plaintes de quelques citoyens de la 6<sup>e</sup> Rue pour l'arrêt obligatoire à la voie ferrée;*

*CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus de circulation ferroviaire;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin*

2276-04-08

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les membres du conseil ont pris la décision que la signalisation déjà existante concernant l'arrêt obligatoire à la voie ferrée dans la 6<sup>e</sup> Rue et autres traverses, demeureront en place par mesure de sécurité afin de ralentir la circulation, considérant que la piste cyclable dispose d'une traverse dans la 6<sup>e</sup> Rue et aussi afin d'éviter les bris d'autos.*

***Semaine nationale de l'action bénévole ( nomination )***

*CONSIDÉRANT la semaine nationale de l'action bénévole qui se tiendra du 27 avril au 3 mai 2008;*

*CONSIDÉRANT la nomination d'un ou d'une bénévole de la Municipalité;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux*

2277-04-08

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le Cercle de Fermières de Scott désigne une personne ou membre de leur choix à titre de bénévole afin de représenter la semaine nationale de l'action bénévole qui se déroulera du 27 avril au 3 mai 2008.*

***Nouvelle délimitation du comté de Beauce-Nord***

*ATTENDU que la Commission de représentation électorale du Québec a déposé le 12 mars dernier, un rapport préliminaire dans lequel est proposée une révision de la délimitation des circonscriptions électorales du Québec, en respect aux dispositions de la Loi électorale du Québec;*

*ATTENDU que ce rapport propose la disparition de l'actuel comté de Beauce-Nord comprenant le territoire de la MRC de la Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche;*

*ATTENDU qu'il est proposé que le comté de Beauce-Nord se divise de la façon suivante :*

*» Partie de la circonscription actuelle de Beauce-Nord ( 21 689 électeurs ) comprenant les municipalités suivantes : Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Sainte-*

*Hénédine, Saint-Isidore, Saint-Lambert-de-Lauzon, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie et Scott, vers la nouvelle circonscription électorale des Chutes-de-la-Chaudière avec une partie de la circonscription actuelle de Lévis située dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est;*

*» Partie de la circonscription actuelle de Beauce-Nord ( 7 139 électeurs ) comprenant les municipalités suivantes : Beauceville, Saint-Alfred et Saint-Victor, vers l'actuelle circonscription électorale de Beauce-Sud;*

*» Partie de la circonscription actuelle de Beauce-Nord ( 10 866 électeurs ) comprenant les municipalités suivantes : Frampton, Saints-Anges, Saint-Frédéric, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Jules, Saint-Odilon-de-Cranbourne, Saint-Séverin, Tring-Jonction et Vallée-Jonction, vers la nouvelle circonscription de Beauce-Amiante avec le territoire de l'actuel comté de Frontenac;*

*ATTENDU que le territoire de la MRC de la Nouvelle-Beauce se partagerait entre les nouveaux comtés des Chutes-de-la-Chaudière et de Beauce-Amiante;*

*ATTENDU que le territoire de la MRC de la Nouvelle-Beauce doit conserver son intégralité en raison du sentiment d'appartenance des électeurs des municipalités néo-beauceronnes;*

*ATTENDU que la population de la MRC de la Nouvelle-Beauce désire conserver son appartenance à la Beauce, en raison du fort sentiment qui lie sa population au peuplement, au développement socioéconomique et entrepreneurial du territoire beauceron;*

*ATTENDU que la population de la MRC de la Nouvelle-Beauce ne vit pas la même réalité urbaine que la population de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est ( anciennes villes de Charny, Breakeyville et Saint-Jean-Chrysostome ) de la ville de Lévis;*

*IL EST PROPOSÉ par la conseillère Myriam Drouin*

2278-04-08

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT de dénoncer le nouveau découpage électoral et d'appuyer les démarches de la MRC de la Nouvelle-Beauce afin de demander le maintien de l'actuel comté de Beauce-Nord qui regroupe les MRC de la Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche.*

*De demander au gouvernement du Québec de modifier la Loi électorale du Québec afin que la Commission de représentation électorale du Québec tienne compte des critères autres que démographiques comme le sentiment d'appartenance, le sentiment identitaire, les communautés d'intérêts et l'homogénéité des activités économiques afin de favoriser la représentation effective des électeurs.*

*De transmettre cette résolution à la MRC de la Nouvelle-Beauce, au député de Beauce-Nord, Monsieur Janvier Grondin et à la Commission de représentation électorale du Québec.*

***Demande de renouvellement à titre d'administrateur de l'O.M.H.***

*CONSIDÉRANT la fin du mandat de Monsieur Laurent Nadeau à titre d'administrateur de l'Office Municipal d'Habitation de Scott;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier*

2279-04-08 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité de Scott appuie la demande du conseil d'administration pour le renouvellement du mandat de Monsieur Laurent Nadeau à titre d'administrateur pour l'Office Municipal d'Habitation et ce, pour une période de trois (3) ans.*

***Mandat arpenteur pour 2<sup>e</sup> phase du Développement de la Chaudière***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux*

2280-04-08 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'engagement de Bolduc, Poulin & Associés s.e.n.c. arpenteurs-géomètres afin de nous fournir tous les relevés topographiques nécessaires pour les travaux de développement de la 2<sup>e</sup> phase du Développement de la Chaudière.*

***Mandat à BPR Groupe-conseils (2<sup>e</sup> phase Développement de la Chaudière) et demande d'obtention du C.A. du Ministère de l'Environnement***

*CONSIDÉRANT que la première phase du développement résidentiel est complété à presque 59,6 %;*

*CONSIDÉRANT qu'il ne reste que quelques terrains pour la construction unifamiliale 1 étage, 1 étage 1/2;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin*

2281-04-08 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le mandat soit accordé à la Firme BPR Groupe-Conseils afin de préparer tous les plans et devis pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égoût en vue de la 2<sup>e</sup> phase du Développement de la Chaudière et obtenir le C.A. du Ministère de l'Environnement requis pour ces travaux.*

***Demande de soumission pour le déboisement des rues de la 2<sup>e</sup> phase du Développement de la Chaudière.***

*CONSIDÉRANT tous les travaux à exécuter pour la 2<sup>e</sup> phase du Développement de la Chaudière pour la construction résidentielle;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Pouliot*

2282-04-08 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que des demandes de soumissions soient adressées afin d'effectuer le déboisement des rues pour entreprendre les travaux nécessaires en vue de la 2<sup>e</sup> phase du développement résidentiel. Le Comité résidentiel présentera ses recommandations au Conseil.*

***Internet haute vitesse***

*CONSIDÉRANT de nombreuses demandes de citoyens de la circonscription de Beauce-Nord afin d'avoir accès à des services Internet haute vitesse;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Pouliot*

2283-04-08 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité de Scott donne son appui concernant le nouveau programme prévu au budget 2008-2009 du Gouvernement du Québec intitulé « Communautés rurales branchées » n'ayant pas accès à Internet haute vitesse.*

**Réparation de la route 171 ( rue du Pont )**

*CONSIDÉRANT la réponse négative du Ministère des Transports pour les travaux de réfection de la route 171 ( rue du Pont ) ;*

*CONSIDÉRANT que Monsieur le maire Yvan Leblond est complètement en désaccord avec cette décision;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux*

2284-04-08

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les membres du conseil municipal appuient fortement la décision de Monsieur le maire en réitérant la demande au Ministère des Transports afin de solutionner l'état de cette route devenue vraiment désastreuse.*

**Demande de la Caisse Populaire ( réaménagement de la salle de conférence )**

*CONSIDÉRANT que la Municipalité est propriétaire de la Caisse Populaire;*

*CONSIDÉRANT la demande de la Caisse Populaire afin de faire l'aménagement de la salle de conférence en deux ( 2 ) bureaux;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin*

2285-04-08

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accorde la permission à la Caisse Populaire de convertir la salle de conférence en deux bureaux. Un addenda sera transmis suite aux dimensions appropriées par la Caisse Populaire.*

**Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec**

*CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports planifie la correction géométrique d'une courbe de la route Sainte-Thérèse ( route Desjardins );*

*CONSIDÉRANT que la présente demande vise une parcelle en utilisation agricole intensive à l'intérieur de la Municipalité de Scott;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier*

2286-04-08

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil appuie fortement le Ministère des Transports dans le projet de la continuité du réaménagement de la route Desjardins, déjà en cours et demande l'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour que le Ministère des Transports empiète sur une parcelle de terrain en utilisation agricole afin d'y effectuer les travaux nécessaires.*

**Inauguration officielle de la bibliothèque municipale**

*L'inauguration officielle de la Bibliothèque municipale aura lieu **dimanche le 20 avril à 13 :30 hres.** Des invitations parviendront aux dignitaires. Journée porte ouverte à 14 :15 hres, à toute la population.*

*N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Clément Roy à 19 :40 hres.*

*Yvan Leblond, maire*

*Nicole Thibodeau, dir-gén. & sec.-trésorier*